

Comment les crises économiques modifient-elles le tourisme ?

Exemples historiques dans les stations balnéaires françaises, de la fin du XIX^e siècle au milieu du XX^e siècle

Johan Vincent



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/tourisme/323>
DOI : 10.4000/tourisme.323
ISSN : 2492-7503

Éditeur

Éditions touristiques européennes

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2010
Pagination : 49-58
ISSN : 2109-5671

Référence électronique

Johan Vincent, « Comment les crises économiques modifient-elles le tourisme ? », *Mondes du Tourisme* [En ligne], 1 | 2010, mis en ligne le 30 septembre 2015, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/tourisme/323> ; DOI : 10.4000/tourisme.323



Mondes du tourisme est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Comment les crises économiques modifient-elles le tourisme ?

Exemples historiques dans les stations balnéaires françaises, de la fin du XIX^e siècle au milieu du XX^e siècle

JOHAN VINCENT

Chargé de recherches à l'Observatoire du patrimoine maritime culturel de

Bretagne (université de Bretagne Occidentale), chercheur associé au

CERHIO (UMR 6258)

[johan.vincent@gmail.com]

Résumé. Le tourisme paraît évoluer dans un temps qui lui est propre. Quand les études scientifiques s'intéressent aux crises économiques, elles tendent à n'étudier que les conséquences économiques de ces crises. Or, les crises économiques ont des conséquences multiples : économiques certes (affluence, profits), bien que très variables dans un secteur d'activités en pleine expansion à la fin du XIX^e siècle, mais aussi sociales (mutations des consommations touristiques, notamment en matière d'hébergement, et du secteur touristique, qui se professionnalise). Les réponses aux sorties de crise sont donc diverses, selon la maturité globale du secteur touristique et selon la prégnance de l'activité balnéaire au sein des sociétés littorales.

Abstract. Tourism seems to evolve within a specific temporality. The scientific study of tourism has analysed economic crises only to the extent to their economical consequences. However, the consequences of crises have not only economical dimensions (wealth, profit), but also social dimensions, such as the transformation of tourist consumption, the structure of accomodation and the professionalisation of the tourist sector. Moreover, each crisis triggers in fact the transformation of tourist practices. The crises' solutions are diverse, following the maturity of the tourist sector and the importance of the seaside activity within the seaside resorts.

Dans un article paru en 2005, Bernard Dagenais (2005, pp. 76-77) constate que les réflexions sur la gestion du risque écartent souvent la dimension du risque impliquant de défier l'avenir et d'imposer de nouvelles orientations porteuses de développement heureux : *“Tout se passe comme si l'industrie touristique croyait évoluer dans un univers ordonné et fermé où, par magie, chaque nouvelle saison devait apporter naturellement une augmentation des profits et où seuls des risques incontrôlables pouvaient perturber ce cycle de bonheur et de prospérité.”* Les études scientifiques sur le tourisme pourraient alors apparaître, en partie, comme sont vendus de nombreux objets touristiques : hors du temps, ou sinon dans un temps qui leur est propre. Or, les crises économiques sont régulièrement présentées comme des périodes propices à la rupture : la crise oblige à innover, à améliorer, à changer une organisation économique et bien souvent sociale pour un nouveau modèle, plus à même de répondre aux besoins qui sont apparus. Les crises économiques ont-elles réellement un impact sur le secteur touristique, à court terme mais aussi et surtout à moyen et long terme ?

La crise économique peut porter sur deux niveaux : la crise nationale, bien souvent internationale, et la crise locale, bien souvent régionale. En matière de crises économiques nationales, cet article se concentre sur les deux grandes crises économiques mondiales qui sont survenues en France entre la fin du XIX^e siècle et le milieu du XX^e siècle : la crise de 1873, qui se prolonge jusqu'au milieu des années 1890, et la crise de 1929, dont les effets courent tout le long des

années 1930 (de 1931 à 1937, pour le secteur touristique français). Les grandes crises d'avant 1873 sont considérées comme des crises d'Ancien Régime : elles ont pour origine un accident climatique, dont les conséquences sont démultipliées par les faibles capacités de stockage et par la fragilité du revenu moyen agricole disponible. La crise de 1846-1851 est la dernière d'entre elles, même si elle se combine déjà avec d'autres faits nouveaux (crise boursière et financière). Elle s'achève pour donner naissance à la première phase de grande croissance industrielle (Broder, 1997, p. 9 ; Diatkine et Gayman, 1994, pp. 91-92). Les crises nationales peuvent s'accompagner de crises locales, essentiellement liées aux spécialisations professionnelles qui sont survenues sur le littoral français à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle.

Cet article porte sur la situation des stations balnéaires françaises confrontées à différentes crises économiques de la fin du XIX^e siècle au milieu du XX^e siècle. Le phénomène balnéaire se développe en France depuis la fin du XVIII^e siècle. Il ne se structure toutefois réellement qu'à partir de la fin du XIX^e siècle. Les crises économiques sont-elles à l'origine des modifications fortes que le secteur touristique a connues sur les côtes françaises au cours de cette période ? Les crises de 1873 (longue dépression d'une vingtaine d'années) et de 1929 (dépression forte mais plus brève) retentissent sur un secteur touristique qui promeut la permanence – notamment dans les années 1930, où le marché balnéaire est jugé mature. Après avoir constaté les effets des deux grandes crises mondiales sur le tourisme, il est intéressant de comprendre quel type d'évolution elles ont chacune entraîné puis d'étudier plus précie-

sément quelques options de sorties de crise, selon l'importance de l'activité balnéaire dans les communes concernées.

LA CRISE, PRÉJUDICIALE AU TOURISME ?

Une diminution du nombre de touristes ?

En cas de crise économique, le sens commun invite la population à se débarrasser du superflu. Les vacances apparaîtraient donc comme l'une des premières victimes des choix nécessaires pour se concentrer sur l'essentiel. Or, durant les deux crises de 1873 et de 1929, la fréquentation balnéaire a, au contraire, globalement poursuivi sa progression.

Au cours du dernier quart du XIX^e siècle, aucun organisme ne centralise de statistiques sur le tourisme. Les informations sont donc éparses, à relever dans des documents divers (délibérations municipales, lettres aux administrations, ouvrages de l'époque...), et ne permettent de donner qu'un ordre d'idées général. En Bretagne Sud et en Vendée, l'affluence balnéaire est alors constituée de plusieurs milliers de personnes dans chacune des stations les plus anciennes, et le nombre de stations balnéaires a continuellement augmenté au cours du siècle. Dans son édition du 7 août 1887, le *Nouvelliste du Morbihan* estime que 20 000 baigneurs viennent sur les côtes situées entre Noirmoutier et Brest – ce qui paraît pourtant peu au regard des estimations que l'on peut glaner sur l'affluence touristique dans chaque commune pour les années antérieures à cette parution. La Bernerie-en-Retz, accueillant 250 à 300 baigneurs en 1849, en compte 1 800 à 2 000 en 1882 et 2 000 à

3 000 en 1903. À Pornichet, l'affluence fluctue de 2 000-3 000 baigneurs dans les années 1880 à 7 000-8 000 personnes en 1896 ; estimation peut-être exagérée de la part de la commission syndicale de Saint-Sébastien-Pornichet, en pleine lutte pour obtenir son érection en commune (effective en 1900), mais qui correspondra à une nouvelle estimation de l'affluence balnéaire pour août 1907.

À la fin du XIX^e siècle, les Français ont pris l'habitude d'aller sur le bord de mer. Dans son article "En villégiature", paru dans *L'Illustration* du 14 août 1875, Philippe Gerfaut observe : "Tous les Parisiens sont partis et j'ai fait comme tous les Parisiens. Mais loin de chercher les villes avec leurs milliers d'habitants ou des villages remplis de voyageurs, je me suis acheminé vers des grèves à peu près désertes et des pays à peu près ignorés. Eh bien, oui ! la Bretagne m'a tenté." La même année, le chroniqueur angevin Eugène G. regarde "le thermomètre [qui] marque trente degrés ! Et beaucoup de nos lecteurs sont éparpillés, en léger costume, sur les plages de l'Océan, et [il sait] qu'ils ne nous prêtent, de là-bas, qu'une oreille distraite". Cette affluence balnéaire grossissante amène la colonisation de nouvelles plages par contagion, phénomène expliqué par Bertall, en 1880 : "Toutes ces côtes et ces plages si variées appellent la description et sont fertiles en curiosités et en aspects de toute sorte. Les voyageurs parisiens et étrangers en quête du nouveau prennent depuis quelques temps la route des côtes bretonnes. Les côtes normandes, plus à proximité des grandes villes, ont une faveur qui ne lasse point et sont chaque année assiégées par le flot toujours montant des voyageurs. Le trop-plein les pousse vers

l'ouest, où tous les jours quelque hardi pionnier signale quelque ravissante retraite, quelque plage hospitalière, où peu de temps après sans doute le flot montant viendra le trouver et le forcera, par crainte de la foule, à planter sa tente sur une autre plage (Bertall, 1880, p. 5)." Malgré la crise, les vacances ne sont déjà pas si superflues, et le nombre de touristes va continuer de progresser dans la première moitié du XX^e siècle.

À partir de 1936, des statistiques sont réclamées par l'État afin de mesurer les mouvements touristiques. Certaines données portent sur des années antérieures aux enquêtes. Elles s'ajoutent aux différentes informations dont font état les autres administrations et les auteurs d'ouvrages. Les agents touristiques des différentes stations balnéaires de la côte nord-atlantique française constatent majoritairement une augmentation de l'affluence. De 20 000 personnes en 1930, l'affluence balnéaire à La Baule-Escoublac passe ainsi à 28 000 personnes en 1935. Toutes ces statistiques doivent toutefois être abordées avec prudence, ne permettant de donner là encore qu'un ordre d'idées. Les informations peuvent être tout à fait contradictoires : pour la même année 1935, Pornichet a accueilli entre 15 000 et 22 000 baigneurs selon le sous-préfet, qui écrit dans le cadre de l'évaluation touristique, et moins de 9 000 personnes selon la commission consultative départementale de l'éducation physique. Dans quelques stations, une diminution du nombre de baigneurs est constatée : à Pornichet (où les chiffres sont très fluctuants, puisque le nombre de touristes a été évalué, dans les tableaux statistiques, à 15 000-22 000 personnes en 1935, environ 10 000 en 1937,

environ 21 500 en 1938 et à moins de 20 000 en 1939) ; à Piriac-sur-Mer (4 000 en 1929, environ 2 000 en 1938) ; à Loctudy (1 000 en 1930, 900 en 1935).

Il faut être conscient que, plus qu'une donnée précise, ces chiffres reflètent en fait un sentiment : le sentiment que les touristes viennent toujours en plus grand nombre, ce qui est une nécessité pour le développement de la station balnéaire et un possible retour sur investissement. Une déclaration de hausse de l'affluence touristique révèle donc aussi la motivation des populations locales face aux saisons à préparer et qu'il convient, pour une partie d'entre elles, de ne pas rater. Ce type de données, aussi imparfaites soient-elles, peut donc nous permettre d'avoir des informations complémentaires sur les acteurs, contrairement, par exemple, à une affluence mesurée à partir des arrivées en gare (assimilant touristes et autochtones) ou à partir des perceptions obtenues depuis 1910 grâce à la taxe de séjour (pas de prise en compte de certaines catégories de personnes, comme les propriétaires villégiateurs ou les personnes hébergées par leur famille). Pour les agents économiques de l'activité balnéaire, il importe moins d'augmenter le nombre de visiteurs que la part des profits.

Une diminution des profits ?

De prime abord, les crises économiques tendraient naturellement à diminuer les profits possibles. Pourtant, une diminution des profits n'est pas systématique. Il faut tout d'abord être conscient du fort dynamisme de l'activité balnéaire. C'est particulièrement le cas à la fin du XIX^e siècle. Durant cette période, de nouveaux investisseurs

apparaissent sur le littoral. À La Franqui-Plage, dans le Languedoc-Roussillon, Georges-Daniel de Monfreid investit en 1880 dans les établissements Bertrand. La modeste auberge est transformée en hôtel-restaurant L'Excelsior, avec terrasse séparant la plage d'un parc arboré d'essences exotiques. La station accueille alors la bourgeoisie audoise et toulousaine. Cet investisseur est à l'origine d'un programme de construction d'un établissement de bains de mer et d'un quartier de villas, mais le projet, prévu à partir de 1889, ne se réalisera pas avant 1910 ; selon Vincent Andreu-Boussut, ce retard est dû au manque ponctuel de moyens financiers (sans précisions), résolu par la vente de terrains dans le bois de Boulogne (Andreu-Boussut, 2008, p. 45). Sur la côte atlantique, de nombreuses opérations foncières sur le bord de mer ont lieu, conduisant à une extension, voire parfois à la création, de stations balnéaires. Dans les années 1880, durant la période où la récession est le plus sensible en France (entre 1882 et 1886), plusieurs lotissements balnéaires sont créés en Bretagne : à Pornic (quartier balnéaire de Gourmalon), à Saint-Brévin-les-Pins (Saint-Brévin-l'Océan), à La Baule-Escoublac (lotissement Hennecart), à Crozon (lotissement balnéaire à Morgat)... Ces opérations sont généralement le fait de sociétés, créées localement (Société immobilière des bains de mer de Pornic pour le lotissement balnéaire de Gourmalon) ou constituées autour de personnes étrangères à la commune (des Nantais pour Saint-Brévin-l'Océan, la famille franc-comtoise Peugeot pour Morgat).

La dynamique est différente quand survient la crise de 1929. Depuis 1921, les affaires sont flo-

rissantes, le plein emploi réalisé, la production en augmentation continue, le commerce extérieur excédentaire. La production profite des facilités inflationnistes de la période, de l'ampleur du marché offert par la reconstruction, de l'amélioration incessante de la productivité. L'inflation gonfle les profits et allège les dettes (Diatkine, 1995, p. 75). De nombreux propriétaires en profitent pour construire leur villa. En effectuant un recensement complet des villas construites à La Baule-Escoublac, Alain Charles (1992) constate que de très nombreuses villas datent des années 1920. Sur les 2 311 villas qu'il a recensées, environ un tiers ont été construites au cours de cette décennie (247 entre 1921 et 1925, 572 entre 1926 et 1930). Cette période correspond à un apogée de la construction, puisque jamais précédemment (à l'exception des années 1896-1900, avec 263 villas) l'édification de villas à La Baule-Escoublac n'avait été aussi intense – il convient toutefois d'observer que le recensement ne prend en compte que les villas toujours existantes et qu'une partie des villas (généralement du XIX^e siècle) ont été détruites pour permettre l'édification d'immeubles ou de nouvelles villas. La construction de villas y connaît un notable fléchissement après 1930. 155 villas ont été construites entre 1931 et 1935, 194 entre 1936 et 1940. À Paramé, le nombre de maisons nouvelles explose entre 1910 et 1929 (150 dans les années 1910, 88 dans les années 1920) puis stagne autour d'une trentaine au cours des deux décennies suivantes (Clairay, 2001, p. 166⁽¹⁾). Pierre Laborde constate le même phénomène sur la côte basque où, à Biarritz, de 1919 à 1929, 65 logements en moyenne sont construits par mois (soit presque le double par rapport

à 1871-1914). Il souligne la priorité accordée à l'habitat pavillonnaire individuel dans la seconde moitié des années 1920 (Laborde, 2001, p. 237) : la loi Loucheur, instituée pour faciliter l'accès à la propriété des Français, date de 1928. La crise de 1929 semble casser la dynamique de construction, qui se poursuit mais à un moindre ampleur. Le conseil général des Basses-Pyrénées en est conscient, qui indique en 1934 : *“De toutes parts se créent des sociétés foncières, les entreprises de lotissement se multiplient, un grand essor se manifeste dans l'industrie du bâtiment qui semble devoir transformer toute la région entre l'Adour et Bidassoa en une unique et immense agglomération... mais 1931 marque la fin de cette période* (Laborde, 2001, pp. 236-237).” À Nice, le nombre de permis de construire diminue à partir de 1929 (stagnation en 1930), puis chute à partir de 1931 pour atteindre en 1939 le tiers du nombre de permis de construire accordés au milieu des années 1920 (Bordes, 1976, p. 385⁽²⁾).

Toutefois, même en période de crise, l'activité balnéaire poursuit son développement. Le conseil d'administration d'Énergie électrique de Basse-Loire, lors de sa séance du 29 avril 1931, observe que, comme convenu avec la ville de La Baule, d'importants travaux d'extension des réseaux vont être effectués dans cette région *“dont le développement touristique continue, malgré la crise actuelle, à être très actif”*.

Dans la France des années 1930, le phénomène touristique est en expansion, en montagne comme sur le littoral⁽³⁾. La crise ne semble pas nuire au projet de l'entrepreneur Maironne qui, à partir de 1932, fait construire un casino à Gruissan-Plage, dans l'Aude, après

avoir construit un chemin carrossable permettant aux véhicules de relier la plage depuis le village (Andreu-Boussut, 2008, p. 56). L'activité balnéaire tend à concurrencer les autres activités économiques des communes. Dans le port de pêche de Croix-de-Vie, les droits de place du marché, créé en 1907 par la municipalité pour contenter les baigneurs, équivalent en 1933 aux droits de la criée – l'absence dans les archives municipales et départementales des comptes de la commune après 1933 ne permet pas de savoir s'ils dépassent par la suite les droits de la criée.

Une nouvelle manière de vendre le tourisme peut également apparaître au cours de ces crises. À la fin du XIX^e siècle émerge l'expression des "petits trous pas chers", formulation commode qui permet de distinguer les stations balnéaires mondaines et les stations balnéaires qui ne s'entichent pas de superflu. Gabriel Désert a déjà montré, pour la côte normande, le flou qui entoure l'expression mais observe qu'elle permet d'élaborer une gamme de stations balnéaires et de plages pouvant contenter tous les baigneurs (Désert, 1983 pp. 37-38). L'éditeur La Fare comprend l'intérêt de l'expression puisqu'il décide alors de créer une collection destinée à promouvoir les "petits trous pas chers". Mais, en étudiant les guides relatifs à la Bretagne et à la Vendée, il faut surtout remarquer que la majorité des mentions sur le faible coût de la vie apparaissent essentiellement dans les guides édités entre 1880 et 1914 – une conséquence possible de la crise de 1873, même si ces mentions se retrouvent également sur des guides parus postérieurement à celle-ci. Les guides préfèrent d'ailleurs généralement observer que le ravitaillement est facile et abondant et

les mentions sur la vie peu chère doivent surtout rassurer le touriste sur la justesse des prix pratiqués (Vincent, 2007, pp. 138-139). Malgré un ralentissement des dynamiques antérieures, les crises économiques nationales semblent ne pas perturber fortement le processus d'évolution des saisons balnéaires.

LA CRISE, ACCÉLÉRATEUR DE MOUVEMENTS ANTÉRIEUREMENT AMORCÉS

À chaque crise, un changement ?

Les crises peuvent servir de révélateur de nouvelles pratiques dont les acteurs en difficulté prennent conscience. Les deux crises économiques de 1873 et de 1929 correspondent à l'émergence de nouveaux choix de modes d'hébergement par les baigneurs. Au cours du dernier quart du XIX^e siècle, les touristes modifient leurs habitudes de logement. Depuis les débuts de l'activité balnéaire, les visiteurs logent majoritairement chez l'habitant, qui leur loue une partie de sa maison. Les villégiateurs propriétaires mettent parfois eux-mêmes en location, pendant une partie de la saison, la villa qu'ils ont fait construire. Les premiers hôtels balnéaires ne se développent qu'à partir du Second Empire, d'abord dans les grandes stations balnéaires : l'Hôtel de Dinard en 1859, le Grand Hôtel de Cabourg en 1861, le Grand Hôtel de Deauville au début des années 1860, l'hôtel des Roches-Noires à Trouville en 1866... La crise de 1873 modifie l'habitude de louer chez l'habitant. Paul Gonnet remarque que dans le pays niçois, le nombre d'hivernants venus pour cinq ou six mois avec une suite de domestiques diminue dans les années 1880. Le séjour se

réduit à deux mois, voire à quelques semaines. Il devient plus commode et moins onéreux de s'installer à l'hôtel. Toutefois, le nombre d'hôtels à Nice ne croîtra de manière exponentielle qu'avec la reprise économique, après 1895 (Bordes, 1976, p. 316).

Dans les années 1920, une nouvelle mutation de l'hébergement s'opère : une importante crise nationale frappe l'hôtellerie, qui peine à s'adapter à une demande en pleine évolution. À Dinard, le ralentissement se produit dès 1927, mais c'est de 1931 à 1938 qu'il est le plus grave. Il est dû à la raréfaction de la clientèle étrangère (surtout anglaise), qui compose plus du tiers de la clientèle de Dinard. Il est également dû à la spécialisation de la station balnéaire : Dinard en 1927-1928 est une station suréquipée en logements de grand luxe alors que sa capacité hôtelière en hébergements à prix modérés est quasi inexistante. Le Balnéum Casino, inauguré le 7 août 1928 et avec lequel le maire, M. Crolard, pense transformer la station pour un grand Dinard, menace de fermer en 1930 à cause de la crise (Clairay, 2001, pp. 168-169). Le modèle économique de Dinard, porté par le luxe, s'avère être en décalage par rapport à l'évolution du secteur touristique global. Au même moment, c'est la pratique du camping qui se développe. Ce mode d'hébergement, apparu au début du XX^e siècle, s'organise, avec des terrains spécifiquement dédiés, notamment afin d'éviter l'installation anarchique des campeurs dans les forêts telle qu'elle se pratiquait dans les années 1920. Dans les années 1930, le camping est pratiqué par les classes huppées, qui se retrouvent dans des campings gérés, entre autres, par le Touring club de France ; il ne

deviendra un hébergement résolument populaire que dans les années 1960 et surtout 1970. Sur les côtes de l'Atlantique et de la Manche, l'hôtellerie est donc confrontée à une plus grande concurrence et peine à s'adapter.

En revanche, sur la Côte d'Azur, la crise de 1929 précipite la prise de conscience chez les hôteliers de l'importance de la saison d'été. Jusqu'en 1930, la plupart des hôtels ferment au cours de cette période de l'année, au climat jugé trop chaud. L'affluence estivale à Juanles-Pins, favorisée par l'installation de quelques Nord-Américains et sa promotion par les Gould à partir de 1925 (même s'il y avait déjà des touristes l'été quelques années auparavant, comme le signale Marc Boyer (Boyer, 2008, p. 198), reste une exception. Le Martinez, à Cannes, est précurseur : dès sa construction terminée, en avril 1929, il ouvre pour une saison d'été (Boyer, 2008, pp. 200-201). Au cap d'Antibes, le prestigieux Hôtel du Cap se dote d'une piscine. Les dirigeants des grands hôtels de la Côte, comme Paul Augier, l'hôtelier propriétaire du Negresco, se réunissent alors secrètement, le 2 août 1931, pour décider que, désormais, leurs hôtels seraient ouverts l'été (Boyer, 2008, pp. 198-201). Les stations balnéaires de Méditerranée deviennent alors de nouvelles concurrentes pour les stations balnéaires de la Manche et de l'Atlantique qui, jusqu'alors, profitaient pleinement de l'affluence estivale et espéraient développer une saison d'hiver depuis le XIX^e siècle. L'idée d'une saison d'hiver, sans grand succès auprès des touristes, paraît alors abandonnée, pour près d'un demi-siècle, par les stations balnéaires des côtes de la Manche et de l'Atlantique.

Les grandes crises économiques

sont également marquées par des plans de relance au niveau national, qui encouragent des pratiques jusqu'alors marginales. Au cours de la crise de 1873, les transports en France se modernisent. Le plan Freycinet permet la création de nombreuses lignes ferroviaires, mises en connexion avec les grands ports. La loi du 11 juin 1880, en instituant les chemins de fer départementaux, favorise les déplacements de population sur de petites distances et l'affluence des plages situées à proximité des villes. En France, après la crise de 1929 et la déflation prolongée qui la suit, le programme de Front populaire tâche de remplacer la déflation par la "reflation", c'est-à-dire la relance de l'activité économique en privilégiant la relance de la consommation par une hausse du pouvoir d'achat. Le Parlement vote une série de lois sociales : lois sur les conventions collectives, la semaine de 40 heures, les congés payés, suppression de la baisse des traitements de 10 % imposée aux fonctionnaires (Marcel et Taïeb, 2008, pp. 167-168). L'extension des congés payés à tous les salariés est une idée qui se développe à la fin des années 1920. À partir de 1927, la revendication des "congrés ouvriers" gagne son statut de revendication confédérale (CGT). Au mot "vacances" se joint de plus en plus le terme de "loisirs". Ils intègrent le vocabulaire syndical, et Marius Bertou et Jean-Michel Letierrier (1996, p. 31) remarquent que, de 1922 à 1931, *Le Peuple*, journal de la CGT, leur consacre vingt-sept articles. Mais le bilan social du Front populaire ne prendra sa réelle dimension qu'au moment de la croissance de l'après-guerre (Marcel et Taïeb, 2008, p. 168). Ces grands programmes de relance ne prennent toutefois résolument

de l'importance qu'avec la reprise économique.

La prégnance renforcée des professionnels

La deuxième moitié du XIX^e siècle apparaît comme une période transitoire pour l'activité balnéaire en France. Au cours de cette période, il s'agit pour les acteurs du tourisme, au départ amateurs, de sédentariser le touriste et ainsi de conserver les profits provenant de sa présence. L'institution de ce dialogue et les investissements qui en découlent (construction de villas, dépenses pour le confort) conduisent à la constitution d'un secteur touristique au sein des activités économiques locales. Le professionnalisme de l'activité balnéaire apparaît comme une réponse à l'exigence des baigneurs, devenus au cours des décennies, pour une partie d'entre eux, des habitués. Outre les habitudes, l'exigence des baigneurs peut également être due à la crise économique du dernier quart du XIX^e siècle, car les touristes veulent alors explicitement "en avoir plus" pour leur argent.

Le développement de l'hôtellerie, qui répond à la mutation des habitudes d'hébergement au moment de la crise de 1873, conduit à une institutionnalisation de cette fonction. Gaëlle Delignon remarque que la profession de maître d'hôtel au XIX^e siècle est le plus souvent une seconde vocation. C'est après avoir exercé une activité commerciale, comme cabaretier ou agent immobilier, que les propriétaires deviennent maîtres d'hôtel. Mais contrairement à ce qu'affirme Gaëlle Delignon – qui juge qu'elle n'est réellement reconnue qu'à partir de la Seconde Guerre mondiale (Delignon, 1999, p. 126) –, la profession de maître d'hôtel tend, dès la fin du XIX^e siècle, à atteindre un

statut définitif. Les dénominations des propriétaires dans les matrices cadastrales de l'époque sont révélatrices. À Crozon, dès 1911 (au moment où les matrices cadastrales sont entièrement réactualisées), Louis Ténéré est désigné en tant que maître d'hôtel à Morgat et Adolphe Péchin en tant qu'hôtelier au Fret. Certes, les mentions de cabaretier ou d'agent immobilier pour les propriétaires d'hôtel ne disparaissent pas systématiquement. À Bénodet, les hôteliers investissent, un peu avant la Première Guerre mondiale, aux abords de la plage du Trez, qui s'urbanisaient depuis les années 1890. Joseph Boissel, présenté comme maître d'hôtel au bourg, commence en 1913 à y acheter des terrains. Pierre Jacq, encore qualifié dans les matrices cadastrales de l'époque d'aubergiste à Trez, devient propriétaire en 1912 d'une cabine de bain située sur la plage, qu'il démolit ; il construit une terrasse à la place et un hôtel à proximité de la route qui mène de la plage au bourg. C'est au début du XX^e siècle que la qualification professionnelle d'hôtelier commence à remplacer les autres qualifications habituelles. À Clohars-Carnoët, Alphonse Marrec, qui construit en 1894 le premier hôtel balnéaire dans la station balnéaire du Pouldu (l'hôtel des Bains), ne voit pas encore à l'époque son métier spécifié, contrairement à la propriétaire de la Buvette de la Plage, la cabaretière Marie-Jeanne Henry, qui a fait construire son établissement en 1887. Alexandre Portier, propriétaire d'un hôtel au port du Pouldu (le Bas-Pouldu reçoit les baigneurs qui, depuis le milieu du XIX^e siècle, descendent la Laïta par bateau en venant de Quimperlé), est le premier à être qualifié de maître d'hôtel dans

cette commune, en 1914. À Larmor-Plage, le qualificatif d'hôtelier apparaît dans les années 1930. Le glissement vers une professionnalisation de la fonction de l'hébergement s'opère donc entre la sortie de la crise économique de 1873, à la fin du XIX^e siècle, et le début du XX^e siècle – même si elle n'annihile pas les autres formes d'hébergement.

Parallèlement à cette professionnalisation hôtelière, l'accueil des touristes s'institutionnalise. Des syndicats d'initiative sont créés pour renseigner les touristes, rôle auparavant dévolu au maire ou au curé. Les deux premiers syndicats d'initiative français (à Grenoble et à Gérardmer) restent à la fin du XIX^e siècle des organismes singuliers. Les syndicats d'initiative ne se développent qu'au début du siècle suivant, et particulièrement après la Première Guerre mondiale. Pour certains, la crise de 1929 va démontrer l'importance de cette professionnalisation de l'accueil. Une note imprimée, intitulée "Coup d'œil en Arzon", circule dans la commune au début des années 1930. Son auteur se plaint du manque d'implication des acteurs touristiques locaux : "*On devrait créer un syndicat d'initiative à Arzon pour Port-Navalo, pour échapper à l'emprise du syndicat voisin trop gourmand et trop personnel. On devrait faire de la publicité. On devrait syndiquer les loueurs de chambres meublées qui se croient aux belles années de 1927-1928 et ne font pas d'efforts ou d'améliorations pour plaire aux touristes et aux baigneurs.*" Ce réquisitoire sévère montre que la crise sert de révélateur du défaut, localement, de professionnalisme, un professionnalisme réclamé au début des années 1930 même dans les plus petites stations balnéaires.

DES SORTIES DE CRISE CONTRASTÉES

Une sortie de crise par de nouveaux marchés ?

À la différence de la crise de 1873, la crise économique de 1929 est d'autant plus mal ressentie qu'elle touche un marché touristique considéré comme mature. La hiérarchie (informelle) entre les différentes stations françaises de la mer du Nord, de la Manche et de l'Atlantique est globalement fixée, pour perdurer encore aujourd'hui. Or une partie du secteur en crise depuis plusieurs années – le secteur hôtelier – oblige les acteurs à une réflexion pour relancer l'attrait de la station. Avant que la crise de 1929 ne débute, le secteur touristique est déjà, en certains endroits, dans une politique de surinvestissements, comme à Dinard avec son Balnéum Casino, inauguré en 1928. Les plus importantes stations balnéaires œuvrent pour conserver leur statut en s'appuyant sur le savoir-faire des habitants, dans la continuité. La crise de 1929 contrarie cette politique. Certaines stations balnéaires modifient alors leur appréhension du développement touristique et spéculent sur la création de nouveaux marchés. C'est la crise qui donne des raisons d'investir dans de nouveaux marchés, comme le camping, le naturisme, les auberges de jeunesse, la saison estivale en Méditerranée. En effet, ces nouveaux marchés préexistent à la crise : le camping est inventé dans les années 1900, le bronzage se popularise dans les années 1920. Certains acteurs essaient de connaître le succès commercial en développant ces formules. Quand ce sont des réussites, les stations balnéaires font alors connaître leurs nouveaux avantages en commu-

niquant, et se constituent ainsi une nouvelle image touristique. L'étude du temps d'assimilation de ces nouvelles images par le public serait d'ailleurs instructive, car la réussite des mutations touristiques n'est généralement reconnue qu'au moment du retour de la croissance économique (en lien avec la reprise économique ou la nouvelle image touristique ?).

Les évolutions touristiques diffèrent toutefois d'une station balnéaire à l'autre, selon l'expérience de chacune. Les stations qui émergent (Hossegor, avec la pratique sportive) ou certains acteurs récemment installés (le Martinez et son ouverture estivale, à Cannes) peuvent décider d'investir dans les nouveaux marchés pour obtenir une place dans la hiérarchie des stations balnéaires françaises. Les principales stations balnéaires réagissent alors et adoptent la formule qui connaît le succès. Pour ces stations, il est important de couvrir la plus large palette de choix afin d'avoir la capacité d'attirer le maximum de touristes. Comme l'a déjà constaté Jérôme Lageiste (2008, pp. 408-409), les évolutions touristiques successives amènent de la profondeur historique aux territoires : cette stratification progressive induit une diversification de l'identité touristique. Les stations balnéaires les plus anciennes ont donc l'avantage de pouvoir contenter plus aisément les touristes, mais leur profil (mono-activité, pluriactivité) peut modifier leur politique d'investissement.

Les évolutions touristiques sont soutenues par les acteurs économiques, ce qui implique des moyens financiers. Les stratégies semblent différer entre la crise de 1873 et la crise de 1929. Durant la première grande dépression, les promoteurs privés restent particulièrement actifs. La Société immobilière des

bains de mer de Pornic, fondée en 1884 pour lotir le secteur de Gourmalon, compte des actionnaires locaux propriétaires fonciers ou directement impliqués dans l'activité balnéaire (deux horticulteurs, un entrepreneur). Or, entre 1882 et 1886, le revenu agricole, la rente foncière, la valeur vénale de la terre reculent sous les coups conjugués de la baisse des prix et de la chute des productions (Marcel et Taïeb, 2008 p. 200), ce qui aurait pu être défavorable aux projets de lotissement, qui pourtant se multiplient dans les années 1880. Par contre, lors de la dépression des années 1930, les politiques communales sont plus vigoureuses. Claude Laroche (2005, p. 3) estime que la crise économique de 1929 a ainsi modifié la stratégie du promoteur principal d'Hossegor, Alfred Eluère, lotisseur du site depuis 1923 ; Alfred Eluère se retire des sociétés immobilières en 1931 et parvient à se faire élire de Soorts-Hossegor en 1935. Il convient toutefois de remarquer que les moyens financiers des communes ont très fortement augmenté entre les deux périodes, et qu'une partie des conseils municipaux sont investis depuis le début du XX^e siècle par des populations intéressées dans le développement touristique, même si leur présence n'est pas absolument nécessaire à l'essor de l'activité (Vincent, 2007, pp. 221-223). Les services municipaux ont également l'expérience, acquise dans les années 1920, des lotissements communaux.

Des évolutions diversifiées, en lien avec les politiques locales, sont néanmoins observables dès la fin du XIX^e siècle. La majorité des stations balnéaires les plus anciennes de la côte atlantique sont des ports de pêche qui subissent la crise de la sardine, entre 1880 et 1887. Ces

municipalités optent pour des stratégies différentes. Celles qui décident de soutenir la pêche y consacrent une grande part de leur budget, quitte à ne pas suffisamment investir dans leur quartier balnéaire. Ainsi, Le Croisic, la plus ancienne station balnéaire de la presqu'île de Guérande, qualifié par des contemporains de véritable petit Paris dans les années 1860, est-il concurrencé par Le Pouliguen (petit port de Guérande devenu station balnéaire), puis Pornichet (quartier construit à proximité du village rural), puis La Baule (lotissements créés *ex nihilo*). D'environ 1 000 baigneurs dans les années 1850 (soit, à l'époque, l'une des plus fortes affluences dans une station balnéaire sur la côte nord-atlantique française), Le Croisic reçoit à la fin des années 1900 environ 2 500 baigneurs – contre environ 8 000 au Pouliguen et à Pornichet, environ 9 000 à La Baule et, même si le chiffre date de 1918, à titre de comparaison avec une station balnéaire ancienne investissant régulièrement dans l'économie balnéaire, 15 000 baigneurs aux Sables-d'Olonne (environ 1 200 en 1852) –, pour rester à ce niveau jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Le phénomène est identique à Douarnenez, visité depuis les années 1830 et dont les baigneurs cessent de fréquenter assidûment les plages pour aller à Ploaré (plage du Ris) ou à Tréboul à la fin du XIX^e siècle – communes indépendantes jusqu'à leur fusion avec Douarnenez, en 1946. C'est l'appréhension sociale des dynamiques économiques qui conduit l'investissement : l'activité balnéaire, à la fin du XIX^e siècle, est soutenue majoritairement par des initiatives particulières (même si certaines municipalités sont déjà particulièrement actives) tandis

que, dégageant plus de profits pour la communauté, elle reçoit, durant les années 1930, un ferme soutien des politiques publiques devenues financièrement plus fortes.

Une sortie de crise par la paupérisation ?

L'affluence balnéaire grossit à la sortie des deux crises. Or, au cours de chacune de ces périodes, des dispositions favorables sont prises : une plus grande facilité de voyager grâce aux chemins de fer départementaux ; des possibilités de libérer du temps grâce aux congés payés. La création de la ligne ferroviaire Brest-Le Conquet favorise l'essor de petites stations balnéaires à proximité des villes, comme Locmaria-Plouzané. Louis Coudurier (1904, pp. 139-140), auteur d'un guide, nous indique : *"Jusqu'à la création des tramways [en 1903], Trégana n'était fréquenté que par quelques familles de Brest, qui y venaient assidûment le dimanche. Il n'en est plus de même aujourd'hui ; non seulement le dimanche, mais tous les jours de la semaine, le tramway y amène quantité de promeneurs. Plusieurs constructions sont en cours d'exécution, et pas de doute que, sous peu, les villas seront nombreuses à Trégana."* La multiplication des lignes de chemins de fer départementales permet une vitalisation des petites stations balnéaires, qui complètent l'offre générale pour les touristes désireux de profiter du bord de mer à moindre coût ou sans contraintes⁽³⁾.

Il n'est pas exclu que cette tendance ait renforcé, à l'égard des municipalités, les exigences tant des nouveaux baigneurs (en 1910, l'État accordera aux communes le droit de percevoir la taxe de séjour, sous conditions, pour améliorer les stations balnéaires) que celles de

l'État, qui s'inquiète de l'état sanitaire, entre autres, des communes rurales qui reçoivent de nombreux touristes (en témoignent une circulaire de 1908 sur les mesures d'hygiène dans les stations balnéaire et une enquête ministérielle de 1912 sur les conditions d'alimentation en eau potable et l'évacuation des matières usées – dont les résultats sont sans doute à l'origine de la loi du 23 mars 1919 sur les plans d'aménagement, d'embellissement et d'extension des villes). Les habitués tendraient à militer pour une montée en gamme. Les conséquences de la loi sur les congés payés ne sont donc pas partout bien acceptées. En 1938, le ministre du Travail constate que de nombreux conseils généraux et des associations touristiques ont signalé que, par suite de l'affluence, au cours des mois d'été, des bénéficiaires des congés payés et de leur famille, ces derniers ont rencontré des difficultés pour se loger, avec augmentation des prix de location et élévation du coût de la vie (un phénomène courant dans les stations balnéaires, au moins depuis le début des années 1920, et qui donc, sans doute, se renforce). En 1939, le syndicat d'initiative de Quiberon et de Belle-Île-en-Mer propose au maire de Quiberon l'accueil des "congs payés" en dehors des mois d'été, durant lesquels cette clientèle de congé populaire (pour reprendre son expression) sera habilement dirigée sur des plages voisines : en effet, selon cet établissement, elle fait fuir la clientèle qui pourrait payer le prix fort, dont de nombreux étrangers.

Si les stations balnéaires souhaitent une hausse constante de leur fréquentation, celle-ci doit être contenue. Or, la crise économique contrecarre cette perspective de développement continu dans la

durée, parce qu'une partie de la clientèle disparaît en certains endroits (la clientèle internationale sur la Côte d'Azur pendant l'hiver, la clientèle anglaise sur les côtes de la Manche) et que de nouveaux touristes arrivent, sans réellement remplacer les habitués. Ce sont donc les perspectives de la station balnéaire qui sont mises en danger ; plus la station balnéaire est petite, plus ces perspectives – c'est-à-dire, aussi, l'ambition – sont modestes. C'est la sortie de crise qui permettra de recréer un équilibre et de nouvelles perspectives, assimilant les impacts de la crise.

* * *

La crise économique a des conséquences multiples. Tout d'abord, l'activité balnéaire apparaît en partie ralentie : le phénomène balnéaire étant en pleine expansion à la fin du XIX^e siècle, les effets de la crise de 1873 semblent avoir été plus faiblement ressentis que ceux de la crise de 1929. Les profits apparaissent plus difficiles à obtenir, mais ils demeurent. Les acteurs du tourisme sont conscients du problème mais leur état d'esprit reste confiant : ils voient une augmentation de l'affluence balnéaire, même en pleine crise économique. Les principales conséquences des crises économiques se ressentent sur le long terme. Des mutations importantes touchent le secteur touristique : les évolutions de l'hébergement – avec un passage du logement chez l'habitant à l'hébergement hôtelier à la fin du XIX^e siècle –, puis le déclin (relatif) de l'hôtellerie au profit de nouveaux modes d'hébergement, comme le camping, la professionnalisation d'un secteur d'activités à partir de cette même fin de XIX^e siècle. Ces mutations interviennent en concomitance avec les crises écono-

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANONYME**, "Causerie ostréicole", *La Paix*, 6 juillet 1882, p. 1.
- ANONYME**, "Les Petits Trou pas chers". *Guide des familles aux bains de mer, plages de la Manche et de l'Océan*, éd. La Fare, 1903.
- Vincent ANDREU-BOUSSUT**, *La Nature et le balnéaire : le littoral de l'Aude*, coll. Milieux naturels et sociétés - Approches géographiques, L'Harmattan, 2008.
- David BEIRMAN**, "Relancer une destination après la crise", dans *Crise, risque et tourisme*, coll. Cahiers Espaces, n° 85, éd. Espaces, 2005, pp. 108-114.
- BERTALL**, *Les Plages de France*, Marpon et Flammarion, 1880.
- Marius BERTOU et Jean-Michel LETERRIER**, *L'Aventure culturelle de la CGT*, VO Éditions/Le temps des cerises, 1996.
- Maurice BORDES** (dir.), *Histoire de Nice et du pays niçois*, Privat, 1976.
- Marc BOYER**, *Les Villégiatures du XVI^e au XXI^e siècle : panorama du tourisme sédentaire*, coll. Questions de société, Éditions Management et Société, 2008.
- Albert BRODER**, "La longue stagnation française : panorama général", dans Yves BRETON, Albert BRODER et Michel LUTFALLA (dir.), *La Longue Stagnation en France : l'autre Grande Dépression (1873-1897)*, éd. *Économica*, 1997, pp. 9-58.
- Alain CHARLES**, *Inventaire général de la commune de La Baule-Escoublac*, direction régionale des Affaires culturelles des Pays de la Loire, 16 boîtes, 1992.
- Philippe CLAIRAY**, "La naissance de l'industrie touristique sur la Côte d'Émeraude", dans Claude GESLIN (dir.), *La Vie industrielle en Bretagne : une mémoire à conserver*, coll. Histoire, Presses universitaires de Rennes, 2001, pp. 163-175.
- Élisabeth CONDAMINES**, *Du côté de chez soi, les vacanciers fidèles à la proximité, une espèce en voie de disparition. Étude monographique au Trez-Hir, station littoral finistérienne*, thèse de doctorat en sociologie, sous la direction de Jean-Didier Urbain, université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, 2006.
- Louis COUDURIER**, *De Brest au Conquet par le chemin de fer électrique*, Imprimerie commerciale de la Dépêche de Brest, 1904.
- Bernard DAGENAIS**, "Gérer le développement touristique pour éviter les crises", dans *Crise, risque et tourisme*, coll. Cahiers Espaces, n° 85, éd. Espaces, 2005, pp. 76-80.
- Gaëlle DELIGNON**, *Saint-Malo-Paramé ; urbanisme et architecture balnéaires (1840-1940)*, coll. Art et société, Presses universitaires de Rennes, 1999.
- Gabriel DÉSERT**, *La Vie quotidienne sur les plages normandes du Second Empire aux Années folles*, coll. La Vie quotidienne, Hachette, 1983.
- Daniel DIATKINE et Jean-Marc GAYMAN**, *Histoire des faits économiques, tome 1 : Croissance et crises en France de 1840 à 1890*, coll. Circa, Nathan, 1994.
- Daniel DIATKINE et Jean-Marc GAYMAN**, *Histoire des faits économiques, tome 2 : Croissance et crises en France de 1895 à 1974*, coll. Circa, Nathan, 1995.
- Pierre LABORDE**, *Histoire du tourisme sur la côte basque*, Atlantica, 2001.
- Jérôme LAGEISTE**, "L'identité touristique des littoraux du Nord-Ouest européen", dans Yves PERRET-GENTIL, Alain LOTTIN et Jean-Pierre POUSSOU (dir.), *Les Villes balnéaires d'Europe occidentale du XVIII^e à nos jours*, coll. Histoire maritime, PUPS, 2008.
- Claude LAROCHE**, "Hossegor (Landes), une station au cœur des réseaux de villégiature", 2005 [en ligne]. *Situ, revue des patrimoines* n° 4. À partir de http://www.insitu.culture.fr/index_numero.jsp?numero=4 [Consulté le 12 février 2010].
- Bruno MARCEL et Jacques TAÏEB**, *Les Grandes Crises : 1873-1929-1973*, coll. Cursus, éd. Armand Colin, 2008.
- André RAUCH**, *Vacances en France de 1830 à nos jours*, Hachette, 1996.
- Johan VINCENT**, *L'Intrusion balnéaire ; les populations littorales bretonnes et vendéennes face au tourisme (1800-1945)*, coll. Histoire, Presses universitaires de Rennes, 2007.

miques. Il ne faut pas omettre l'importance de la situation locale, notamment au cours de la crise de 1873, quand les finances municipales sont limitées.

La crise est un révélateur des mutations, dans un système touristique qui privilégie la permanence, avec des évolutions mesurées, sans brutale rupture. Elle permet de recentrer l'activité balnéaire sur les acteurs spécialisés ou en passe de l'être. Mais elle n'a un réel impact que si les évolutions qui émergent (souvent décelables avant la crise) sont confirmées au moment de la reprise économique. Les hôtels ne se multiplient que lorsque la crise de 1873 est terminée. La professionnalisation se poursuit longtemps après la crise de 1873 et est même réclamée par les petites stations balnéaires dans les années 1930, preuve qu'elle demeure encore faible dans certains endroits. Les mutations qui s'opèrent durant les années 1930, comme l'émergence de la saison estivale en Méditerranée, ne se confirment qu'après-guerre. Ce n'est pas tant la crise qui met en place un nouveau monde que la crise qui oblige à délaisser un ancien système. ■

(1) Citant le mémoire de DEA de Gaëlle Le Monnier, *Le Site balnéaire de Paramé*, 1995.

(2) Citant le mémoire de maîtrise de M. Folton, *Les Mutations de l'espace urbain à Nice de 1919 à 1936*, 1971.

(3) De nouvelles stations de montagne se sont ainsi développées au cours des années 1930 : Valloire (1932), La Giétaz (1935), Val-d'Isère (premier hôtel d'hiver ouvert en 1931), l'Alpe-d'Huez (1935) (Rauch, 1996, pp. 82-83).

(3) L'histoire du tourisme de proximité reste toutefois encore mal connue. La thèse en sociologie sur les vacances de proximité d'Élisabeth Condamines (2006) est un des rares travaux sur cette question.